

Les brèves du JT > Un projet toulousain d'hébergement des personnes précaires retenu par l'État

Les brèves du JT

Un projet toulousain d'hébergement des personnes précaires retenu par l'État

Par **Severine Sarrat**

3 décembre 2020 - 13:05

Après avoir répondu à un appel à manifestation d'intérêt lancé par l'Etat, le projet toulousain d'hébergement des personnes précaires, porté par les associations Union Cépière Robert Monnier et Clémence Isaure, vient d'être retenu et verra donc le jour. Explications.



© Lionel Allorge

Toulouse figure parmi les 40 lauréats nationaux retenus par le gouvernement pour l'accompagnement de personnes en situation de grande marginalité dans le cadre d'un lieu de vie innovant. Pour répondre à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'Etat (Délégations

interministérielles à l'hébergement et à l'accès au logement et à la prévention et la lutte contre la pauvreté), la Mairie de Toulouse, en lien avec la préfecture de Haute-Garonne, a soutenu ce projet coporté par l'association [Union Cépière Robert Monnier \(UCRM\)](#) et l'association [régionale Clémence Isaure](#).

Le projet toulousain d'hébergement prévoit la création de 20 places pour des personnes majeures et précaire, particulièrement vulnérables du fait d'un long passé de rue ou de cumul de problématiques de santé (santé mentale, addictions...). L'UCRM assurera la gestion de l'hébergement et la vie collective tandis que l'association Clémence Isaure mettra en place un accompagnement par une équipe pluridisciplinaire avec un volet sur la prise en charge des conduites à risques.

La mairie de Toulouse soutient le projet

La Mairie de Toulouse s'est engagée à apporter son soutien en facilitant l'implantation du projet (recherche immobilière notamment) et assurera également un rôle dans les instances de pilotage proposées par la préfecture.

« Je me félicite de cette bonne nouvelle qui récompense une fois de plus l'esprit partenarial dans lequel la Mairie de Toulouse s'est impliquée avec la préfecture et les associations, pour l'hébergement des personnes en situation de précarité. Forte de ses expériences et de cette dynamique partagée, la Mairie s'est engagée pour le Plan Logement d'Abord en 2017, puis depuis 2019 dans une contractualisation avec l'État sur la mise en œuvre du plan de prévention et de lutte contre la pauvreté sur le territoire de la métropole de Toulouse. Ce projet va permettre d'accompagner des personnes parmi les plus vulnérables au moment où la solidarité est plus nécessaire que jamais et de réduire le nombre de précaires à la rue », a déclaré Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse.

Source: communiqué de la mairie de Toulouse